

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 2 novembre 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 2 novembre 1868

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Chaseray, Alexandre](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 novembre 1868](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Chaseray, Alexandre](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin compte sur lassitude des électeurs à l'égard des candidats officiels de l'Empire aux élections législatives et encourage Chaseray, dont il vient de lire les *Conférences sur l'âme*, à

se présenter aux élections.

Mots-clés

[Compliments](#), [Élections](#), [Idées politiques](#), [Information](#), [Livres](#)

Œuvres citées [Chaseray \(Alexandre\), *Conférences sur l'âme*, Paris, G. Baillière, 1868.](#)

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Chaseray, Alexandre

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Écrivain et homme politique français. Alexandre Chaseray est propriétaire au Val-Saint-Pierre, dans la commune de Bray-en-Thiérache (Aisne), au sud de Vervins. En 1840, il publie *Quelques notes de voyages* (Vervins, 1840), récit de ses voyages récents aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Turquie en Suisse et en Grèce. Il se présente sans succès, dans l'Aisne, aux élections de législatives de 1848 et 1849. Chaseray visite le Familistère de Guise en 1869, vraisemblablement dans la perspective des élections législatives qui ont lieu les 24 mai et 7 juin 1869. Jean-Baptiste André Godin a créé un comité électoral à Guise pour soutenir un candidat démocrate dans la circonscription de Vervins contre le candidat officiel de l'Empire Édouard Piette. Godin veut favoriser la candidature d'Odilon Barrot et souhaite que Chaseray renonce à se présenter. Mais après le renoncement de Barrot, le fondateur du Familistère encourage la candidature d'Alexandre Chaseray. Selon Godin, Chaseray est resté depuis 1848 une « sentinelle avancée de la démocratie » (Lettre à Alexandre Chaseray du 2 novembre 1868). Chaseray ne désire pas se présenter et Godin promet finalement la candidature de Jules Favre. Celui-ci et Edmond Turquet, qui visite le Familistère à la même époque que Chaseray, sont finalement désignés comme candidats républicains à ces élections largement remportées par le candidat officiel de l'Empire. Alexandre Chaseray est l'auteur en 1868 des *Conférences sur l'âme* (Paris, 1868) dont rend compte la *Revue spirite* (septembre 1868).

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 3 p. (81r, 82r, 83v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Quir le 29^{ème} 1868
A Monsieur B. Chassery
Cher Monsieur

Depuis 1848 vous êtes resté la
sentinelle avancée de la Démocratie
dans notre circonscription électorale
pour la représentation au corps législatif
il y a eu de votre part plus de dévou-
ment démocratique à la faire que de
succès à espérer; l'état de l'esprit public
dans notre pays ne paraissait nul-
lement disposé à faire acte d'indépendance
surpassant la permission que les can-
didatures officielles sont pour le corps
électoral est elle suffisamment conti-
nue qui se vult en faveur le régime
actuel ce que je n'aurais affirmé mais
ce qui est certain est qu'une profonde
habileté a gagné les esprits et que l'on
a su par de savantes manœuvres qu'il faut mieux
faire des affaires soi-même que de laisser
choisir au pouvoir le député complaisant
qui est inscrite aux listes de nomination
Le moment viendra sans doute où
le corps électoral ne voudra plus
se soumettre et suffrages aux candidats qui

suivent un plan de député
pour faire leurs affaires a la
condition sous entendue de
complaisants pour la poursuite qu'ils
ont mission de continuer

alors les électeurs ne devraient
plus choisir pour députés que des hommes
qui auroient pour recommandation devant
le pays leur développement leur œuvre et
l'intérêt général, établi par les faits
de leurs succès, de leur conduite,
et par leur capacité bien prouvée

vous suis parmi les candidats que
est possible d'interroger aujourd'hui sans
notre inscription inutiles, réunissez
ces conditions, le bien que vous avez
toujours fait autour de vous, votre
développement votre conduite politique et
les idées élevées que vous inspirez par vos
études établissent suffisamment vos titres
a la députation

quel est votre intention a ce sujet?
il est temps de songer aux mesures
a prendre; le succès d'une institution a la
hauteur des besoins du moment, dit est
possible on le fera que la condition
de ne rien négliger est un acte de
patriotisme auquel les amis du progrès

50

Disaient de discours.

par le discernement au plaisir
pas confirmés sur l'âme - elles ont
prouvé encore une fois que nous étions dans
le mouvement d'émulation profonde
que les idées que les uns habitent à
notre époque pour le bien de la société
et la conquête des véritables libertés

s'unit à agréer Monsieur la parfaite
cordialité de mes sentiments

Cohen